

# DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS REQUIS POUR LES DEMANDES DE PERMIS D'AMÉNAGEMENT POUR PISCINE

Les piscines extérieures qui ne sont pas entourées d'une clôture représentent un danger pour les jeunes enfants dans le quartier. Afin de minimiser les risques, certaines exigences s'appliquent lorsqu'une piscine extérieure est proposée. Tout réservoir utilisé aux fins de baignade ayant une profondeur minimale de 0,6 m (2 pi) nécessite un permis pour être installé. Généralement, le coût d'un permis d'aménagement pour l'installation d'une piscine extérieure et d'une clôture seulement est de 35 \$. Des frais de permis de construction peuvent également s'appliquer pour des structures connexes nécessitant l'implication du service d'inspection, telles que des patios, escaliers, garde-corps, etc.

## Exigences générales

- Emplacement de la piscine
  - Une piscine extérieure ne peut être située:
    - dans une cour avant obligatoire ou une cour de flanc obligatoire ou être située à moins de 2,4 m (8 pi) d'une limite latérale ou d'une limite arrière dans n'importe quelle zone résidentielle;
    - dans n'importe quelle cour requise pour n'importe quelle autre zone;
    - directement sous des fils électriques.
- Clôture, enceinte et accès
  - Une enceinte qui peut être formée d'une partie de clôture, d'un mur de bâtiment ou de construction doit être édifée et maintenue autour d'une piscine selon les critères suivants:
    - Doit être située à une distance minimale de 1,2 m (4 pi) du bord de la piscine;
    - Doit avoir une hauteur minimale de 1,5 m (5 pi).
      - La hauteur de la clôture ne doit pas dépasser 2 m (6 pi et 6 po) si elle est située à une distance de moins de 0,7 m (2 pi et 4 po) d'une limite latérale ou d'une limite arrière.
      - Une clôture doit être située à une distance minimale de 0,7 m (2 pi et 4 po) d'une limite latérale ou d'une limite arrière lorsque la hauteur de la clôture est plus haute que 2 m (6 pi et 6 po), mais inférieure à 2,5 m (8 pi et 2 po).
      - Une clôture doit être située à une distance minimale de 1,2 m (4 pi) d'une limite latérale ou d'une limite arrière lorsque la hauteur de la clôture est supérieure à 2,5 m (8 pi et 2 po), mais dans aucun cas la hauteur ne doit dépasser 4 m (13 pi) de hauteur du sol.
  - Les portes ou barrières donnant accès à la section clôturée:
    - Doivent être de la même hauteur que la clôture (minimum de 1,5 m/5 pi) et être construites avec des matériaux et une construction équivalents à la clôture.
    - Doivent être munies de charnières se fermant automatiquement et munies d'un dispositif de verrouillage automatique fixé sur leur côté intérieur à une hauteur minimale de 1,3 m (4 pi et 3 po) du bas de la barrière.
    - Il ne devrait pas y avoir plus de 10 cm (4 po) entre le niveau du sol et le bas d'une clôture de piscine ou d'une barrière.
  - La clôture doit être conçue:
    - Si en bois: avec des planches verticales minimales de 19 mm (3/4 po) sur 89 mm (3 1/2 po), installées à des intervalles maximales de 38 mm (1 1/2 po) (les poteaux de supports doivent être d'une épaisseur minimale de 89 mm (3 1/2 po) et espacés au plus à 2,5 m (8 pi) de distance l'un de l'autre).
    - Si en grillage: avec mailles en losange de 38 mm (1 1/2 po) au plus, fils de fer d'un calibre minimal de 12 (les poteaux de supports doivent être d'un diamètre minimal de 38 mm (1 1/2 po) et espacés au plus à 2,5 m (8 pi) de distance l'un de l'autre).
    - Ne doit pas avoir des traverses ou autres pièces de fixation qui permettraient de l'escalader.
    - Si avec d'autres types de matériaux, veuillez contacter le Service de planification et développement.

## Mesures et renseignements requis

Un ensemble complet sous format papier et/ou version électronique (.pdf) des documents. Les documents électroniques peuvent être envoyés à [construction@dieppe.ca](mailto:construction@dieppe.ca)

- Nom du propriétaire, adresse postale, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique.
- Nom de l'entrepreneur ou demandeur, adresse postale, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique. (Le formulaire de Déclaration du propriétaire foncier doit être rempli si le demandeur n'est pas le(s) propriétaire(s).)
- Numéro civique et nom de rue, numéro de lot et nom de rue, ou numéro(s) d'identification de la propriété (NID).
- Une description détaillée des travaux incluant:
  - les dimensions de la piscine et le type (hors terre, creusée);
  - la hauteur de la clôture proposée et les matériaux qui seront utilisés et le type de construction (ex. planches verticales de 6 po en bois, clôture en grillage avec mailles de 1 1/2 po et la méthode de soutènement (ex. poteaux de bois 4 po x 4 po installés à des intervalles de 8 pi).
- Un plan de site montrant les éléments suivants:
  - la localisation proposée de la piscine, des bâtiments et structures existantes, des clôtures (existantes et proposées) et l'identification de toutes servitudes;
- Signature et paiement de la demande de permis d'aménagement.

**Des documents supplémentaires peuvent être requis pour remplir la demande de permis.**

